

Bulletin Municipal

Ville de Marck

N°34 - Janvier 2015

FÊTES

La magie de Noël !

MANIFESTATIONS

Les fêtes de janvier à juin

JEUNESSE

Un nouveau Conseil Municipal des Jeunes

2015

La cérémonie des Voeux





LE TROPHÉE THÉO CLOUET FUTSAL



EXPOSITION SUR LA GUERRE 14-18



TOURNOI DE BABY-BASKET



TOURNOI DE JUDO



REPAS DES AÎNÉS

DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

à 19h en Mairie - salle du Conseil Municipal

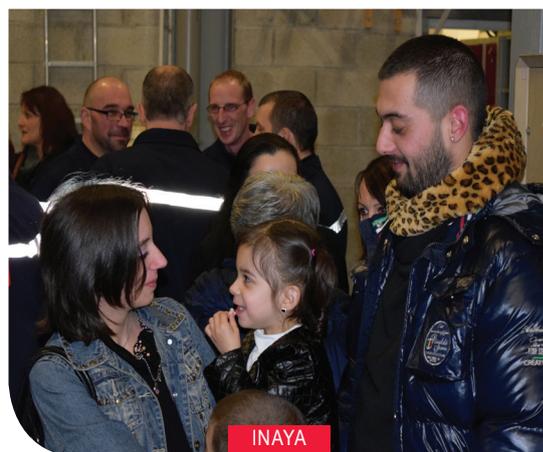
- le mardi 17 février 2015
- le mardi 17 mars 2015
- le mardi 2 juin 2015

RAPPEL :
Chaque séance est filmée et visible sur le site de la ville et sur Youtube

Les séances des Conseils Municipaux sont ouvertes à tous les citoyens.



LA SAINTE BARBE



INAYA

Les sapeurs-pompiers du SDIS de Marck ont célébré la «Sainte Barbe». C'est souvent un moment privilégié pour réaffirmer la cohésion du groupe et rendre hommage aux disparus.

Cette cérémonie s'est poursuivie par une remise de médailles et chacun a pris la parole pour rappeler les valeurs qui sont chères au corps des sapeurs-pompiers.

M. Gaudin - Sous-Préfet de Calais, Mme Deseigne – Adjointe au Maire, le Colonel Moreau, le Capitaine Dusoulier et l'Adjudant Louvet ont déposé une gerbe au monument aux morts.

Le pompier Francis Demassieux a reçu les félicitations pour acte de bravoure durant le service, ayant sauvé la vie à la petite Inaya.

Sommaire



- 3 EDITO
- 4 CALENDRIER DES FÊTES
- 5 SPECTACLES FÊTES ET CULTURE
- 6 JEUNESSE
- 7 SÉNIORS
- 8/9 ÉCOLES
- 10 MAISONS ILLUMINÉES
ET FLEURIES
- 11 FESTIVITÉS
- 12 TÉLÉTHON/SAINT NICOLAS
- 13 NOËL
- 14 UNE RENTRÉE SPORTIVE
ET FESTIVE
- 15 CONCERTS
- 16/17 LES CONSEILS MUNICIPAUX
- 18/19 CÉRÉMONIE DES VOEUX
- 20 DÉMOCRATIE LOCALE
- 21 PERSONNEL COMMUNAL
- 22 CÉRÉMONIES
- 23 INTERNATIONAL
- 24 NOUVEAU À MARCK
- 25 TRAVAUX/ÉTAT CIVIL
- 26 EXPRESSION DES GROUPES

Partout où il y a des patries, c'est-à-dire des groupes historiques ayant conscience de leur continuité et de leur unité, toute atteinte à la liberté et à l'intégrité de ces patries est un attentat contre la civilisation, une rechute en barbarie.

Jean Jaurès, L'armée nouvelle, 1911.

Chères Marckoises, chers Marckois,

La France est encore sous le choc. Aux premiers jours de cette année 2015, des terroristes fanatisés ont attaqué les valeurs de notre République en plein cœur.

Ceux qui hier voulaient nous diviser ont en réalité réveillé le peuple de France qui, dans un même élan, s'est soulevé.

Unis, des citoyens marchant dans les rues en soutien à Charlie Hebdo aux enseignants expliquant aux plus jeunes le drame qui venait de nous frapper, les Français ont su relever la tête, se rassembler et rejeter la haine, l'intolérance et l'indifférence.

Ces événements successifs entraînent cependant de nombreuses questions.

Comment pouvons-nous continuer à être le pays des Droits de l'Homme quand des citoyens français juifs sont assassinés en raison de leur religion ?

Comment pouvons-nous bâtir le vivre-ensemble si nécessaire à notre futur quand certains rejettent celui qui est différent ?

Comment pouvons-nous donner un avenir à nos enfants dans un monde où la terreur peut frapper n'importe qui, n'importe quand ?

Plus que jamais, ces drames nous rappellent que notre sécurité est la première des libertés.

A son échelle, en 2015, la ville de Marck travaille dans ce sens.

La sécurité de l'emploi, avec la création prochaine d'un bureau d'accompagnement à la recherche de travail, en lien avec l'ensemble des partenaires du territoire.

La sécurité sanitaire, avec l'instauration d'une mutuelle des Marckois, accessible à tous, d'ici le mois de juin.

La sécurité financière, avec une volonté claire de vous rendre du pouvoir d'achat en diminuant les taux d'imposition.

La sécurité des biens et des personnes, avec la mise en place, d'ici quelques semaines, de la Police Municipale.

Tous ces éléments sont des motifs d'espérance pour l'année 2015, que je désire plus chaleureuse, plus conviviale, plus juste.

Je vous souhaite, à vous ainsi qu'à tous ceux que vous aimez, le meilleur pour cette nouvelle année.

Directeur de la publication : Pierre-Henri DUMONT
Maire de Marck

Rédaction : Service communication
et Commission communication

Conception et photos : Service communication

Impression : LEDOUX

Dépôt légal : 34^{ème} bulletin - janvier 2015

Bien à vous,
P. Dumont

4 | CALENDRIER DES FÊTES

FÉVRIER

- Février : carnaval dans les écoles marchoises
- Samedi 7 : Comité des Fêtes et de la Culture
Soirée Années 80 au complexe municipal Hubert Seban
- Samedi 7 : UNC-AFN – assemblée générale
au foyer des personnes âgées
- Les 7 & 8 : Basket Club – tournoi mini poussins au cosec
- Dimanche 15 : Basket Club – loto au cosec
- Les 18 & 21 : Tennis Club – carnaval de l'école de tennis
- Jeudi 19 : Ecole des Hemmes - carnaval
- Vendredi 20 : Ecole maternelle du Moulin – carnaval
- Vendredi 20 : Ecole primaire des Hautes-Communes - carnaval
- Samedi 21 : A.S. Marck Athlétisme – championnat
départementaux indoor benjamins
- Samedi 21 : Football Club des Hemmes – soirée carnaval
à la Maison des Islandais
- Les 21 & 22 : Basket Club – tournoi benjamin



MARS

- Mars : Football Club des Hemmes – soirée poker ou
belote à la Maison des Islandais
- Dimanche 1^{er} : Les Amis de l'Accordéon – thé dansant
au complexe municipal Hubert Seban
- Dimanche 1^{er} : Club d'aéromodélisme – interclub Indoor
au complexe des Dryades
- Samedi 7 : MM Radio Commandée – démonstrations
de 14h à 18h30 au complexe des Dryades
- Samedi 7 : Comité des Fêtes et de la Culture
soirée Chippendales au complexe municipal Hubert
- Les 7 & 8 : Basket Club – tournoi la Mie caline au cosec
- Mercredi 11 : Centre social et culturel après-midi «handicap
ou pas» au complexe municipal H. Seban
- Samedi 14 : Centre social et culturel Zumba/Fitness au
complexe municipal Hubert Seban
- Dimanche 15 : Tennis Club – repas et animation soirée
club au complexe municipal Hubert Seban
- Les 15 et 16 : Aiki Goshin Do – stage
avec Maître Maroteaux au dojo
- Mercredi 18 : repas de printemps des séniors
au complexe municipal Hubert Seban
- Jeudi 19 : F.N.A.C.A. – 52^{ème} Anniversaire de la Fin
de la Guerre d'ALGERIE
- Vendredi 20 : Ping-Pong – concours de belote
salle du stade
- Samedi 21 : Comité de Jumelage – soirée bavaroise
au complexe municipal Hubert Seban
- Vendredi 27 : FJEP Football – loto à 20h au complexe
municipal des Dryades

AVRIL

- Vendredi 3 : Comité des Fêtes et de la Culture
comédie musicale au complexe municipal Hubert Seban
- Les 4, 5 & 6 : Basket Club – tournoi cadet au cosec
- Les 4, 5 & 6 : AS Marck Football – tournoi U13 au stade
- Dimanche 5 : Braderie/Brocante de MARCK
organisée par le Comité des Fêtes et de la Culture
- Samedi 11 : Football Club des Hemmes - soirée couscous
à la maison des Islandais
- Samedi 11 : Harmonie Batterie Municipale - concert
de printemps au complexe municipal Hubert Seban
- Du 16.04 au 10.05 : Tennis Club – tournoi interne jeunes
à la salle de tennis
- Samedi 18 : Comité des Fêtes - gala de catch
au complexe des Dryades (affiche page 11)
- Samedi 18 : AS Marck Pétanque
championnat départemental au boulodrome
- Vendredi 22 : USEP – Cross des écoles au stade J.-C.
Agneray
- Dimanche 26 : Manifestation Officielle en Souvenir
des Déportés
- Jeudi 30 : FJEP Football – repas dansant
au complexe des dryades

MAI

- Mai : Les Randonneurs de la Côte d'Opale
Marck en marche
- Vendredi 1^{er} : Fête du Travail – remise des médailles
au complexe Hubert Seban
- Les 2 et 3 : Basket Club – tournoi sénior masculin
- Vendredi 8 : Cérémonie Patriotique – Armistice 1945
place de l'Europe
- Du 13.05 au 13.06 : Tennis Club – tournoi Open
salle de tennis
- Les 15 et 17 : Ping-Pong – tournoi – salle du stade
- Samedi 16 : Ping-Pong – journée championnat jeunes
au stade
- Samedi 16 : Aiki Goshin Do – 30 ans du club
démonstrations d'arts martiaux
- 17 Mai : Brocante – Rue du stade - le Basket club et la
Colombe Marchoise
- Les 23 & 24 : Basket Club – tournoi sénior fille
- Lundi 25 : Poney Club – Journée de randonnée
- Jeudi 28 : Tennis Club – Fête de clôture de l'école de tennis
- Vendredi 29 : Fête des voisins avec la participation
du Centre social et culturel
- Vendredi 29 : Collège Boris Vian – théâtre au complexe
municipal Hubert Seban
- Samedi 30 : Basket Club – concert rock
au complexe municipal Hubert Seban

JUN

- Juin : Club d'Aéromodélisme – journée handisport sur le terrain
- Mardi 2 : Chorégies du collège Boris Vian à 20h au complexe H. Seban
- Vendredi 5 ou samedi 6 : défilé militaire
- Samedi 6 : AS Marck Pétanque – grand prix au boulodrome à 9h
- Samedi 6 : MM Radio Commandée – démonstrations de 14h à 18h30 au complexe des Dryades
- Les 6 et 7 : FJEP Football – tournoi de football séniors au stade du Fort-Vert
- 6 et 7 : Trans'en'Danse – gala au complexe municipal Hubert Seban
- Dimanche 7 : Centre social et culturel – peintres dans la rue à la ferme des Aigrettes

• **Dimanche 7 : Comité des Fêtes et de la Culture – randonnée musicale**

- Dimanche 7 : Club d'Aéromodélisme – interclub sur le terrain
- Dimanche 7 : Centre social et culturel – après-midi zumba au complexe des Dryades
- Mercredi 10 : Centre Social et Culturel – théâtre «handicap ou pas» au complexe municipal Hubert Seban
- Samedi 13 : Tennis Club – fête du club – clôture du tournoi
- Samedi 13 : Cheerdanse – Gala au Complexe Municipal Hubert Seban
- Les 13 et 14 : Aiki Goshin Do – stage et passages de ceintures noires au dojo
- Les 13 et 14 : FJEP Football – tournoi de football jeunes au stade du Fort-Vert
- Samedi 13 : Ouverture de la fête foraine avec l'Harmonie Municipale
- **Samedi 13 : Cheerdanse – gala au complexe Hubert Seban**
- Samedi 13 : Centre social et culturel – forum de la citoyenneté au complexe des Dryades
- Dimanche 14 : FJEP Cyclotourisme – la ronde verte – départ au foyer de l'âge d'Or

• **Du 14 au 16 : Fête foraine – place de l'Europe**

- Mardi 16 : Harmonie Municipale – concert de ducasse à 20h30
- Mercredi 17 : Centre social et culturel – portes ouvertes du centre social et du bonnet rouge
- Mercredi 17 : Repas de ducasse des Séniors au complexe H. Seban
- Jeudi 18 : Appel du 18 Juin – Cérémonie - place de l'Europe
- Vendredi 19 : Ecole maternelle Hautes-Communes – kermesse au complexe des Dryades
- Vendredi 19 : Ecole primaire du Moulin – kermesse au complexe municipal Hubert Seban
- Samedi 20 : Basket Club – assemblée générale du Comité du Pas-de-Calais au complexe Hubert Seban
- Samedi 20 : Ecole des Femmes – kermesse à l'école des Femmes
- Samedi 20 : FJEP Football – interclub au stade du Fort-Vert
- Dimanche 21 : Marck Judo – assemblée générale et barbecue au dojo
- Dimanche 21 : FNACA – Fête des mères et des pères au foyer de l'âge d'or
- Dimanche 21 : Centre Social et Culturel – fête de la Musique
- Du 26 au 28 : Football Club des Femmes – camping
- Vendredi 26 : Ecole maternelle des Hautes-Communes – kermesse au complexe municipal Hubert Seban
- Vendredi 26 : Ecole primaire des Hautes-Communes – kermesse au complexe des Dryades
- Samedi 27 : Ecole maternelle du Moulin – kermesse au complexe Hubert Seban

À MARCK
LE COMITÉ DES FÊTES ET DE LA CULTURE

SOIRÉE CHIPPENDALES

Réservée aux dames

MENU
Entrée
Cocotte de risotto avec sa St Jacques
Ballotine des Iles
Salade de fruits

30€

avec la troupe **Men vite chippendales**

Samedi 7 Mars à 21h
au complexe Hubert Seban

Renseignements/réservations en mairie, au 03.21.46.22.08 ou sur le site internet ville-marck.fr rejoignez la page ville de Marck sur Facebook

À MARCK
LE COMITÉ DE JUMELAGE, LE COMITÉ DES FÊTES ET DE LA CULTURE ET NOS AMIS ALLEMANDS VOUS PROPOSENT UNE

avec la ville d'**HAIBACH**

SOIRÉE BAVAROISE

ORCHESTRE BAVAROIS "SPESSARTECHO"

Samedi 21 mars 2015
à 19h30
au complexe municipal Hubert SEBAN

PRIX : 15 €
Sans les boissons - places limitées

Renseignements/réservations en mairie, au 03.21.46.22.08 ou sur le site internet ville-marck.fr rejoignez la page ville de Marck sur Facebook

Attention : l'abus d'alcool est dangereux pour la santé

Conception et impression : mairie de Marck - Ne pas jeter sur la voie publique



Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes

Élu pour une durée de 2 ans, le nouveau Conseil Municipal des Jeunes rassemble 29 conseillers depuis le 17 décembre 2014 :



LOUVET Héroïse - MAIRE

DUPETIT Mariah - 1^{er} Adjoint à la jeunesse
 RUZIE Margot - 2^{ème} Adjoint aux écoles
 GARCHETTE Simon - 3^{ème} Adjoint à la citoyenneté
 FACON Laura - 4^{ème} Adjoint à la solidarité
 HUGOT Léa - 5^{ème} Adjoint aux sports
 CARON Léna - 6^{ème} Adjoint à l'environnement
 ARABAH Yanis - Conseiller municipal
 BEAUGRAND Thibaut - Conseiller municipal
 BEAUMONT Anaïs - Conseillère municipale
 BEAUVOIS Léa - Conseillère municipale
 CARPENTIER Stassy - Conseillère municipale
 CHAUSSOY Manon - Conseillère municipale
 CONGIU Elisa - Conseillère municipale
 DENIS Mathys - Conseiller municipal

DERAEDT Camille - Conseillère municipale
 DESMOLIENS Damien - Conseiller municipal
 DULONGCOURTY Angèle - Conseillère municipale
 ELLEBOUDT Judith - Conseillère municipale
 ENGRAND Martin - Conseiller municipal
 GRADELLE Marina - Conseillère municipale
 HUBERT Claire - Conseillère municipale
 LUTIC Noa - Conseiller municipal
 MERLANT Rémi - Conseiller municipal
 PARISSÉAUX Anaïs - Conseillère municipale
 PONT Marie-Valentine - Conseillère municipale
 QUENNEHEN Thaïs - Conseillère municipale
 ROBERT Donovan - Conseiller municipal
 VEROVE Inès - Conseillère municipale

Les centres de loisirs

Les centres de loisirs de la Toussaint et de Noël ont rencontré un vif succès.

Vous pouvez inscrire vos enfants, en ce moment, sur le portail famille pour la période des vacances de février du 23.02 au 6.03.



Le bulletin Municipal de la ville de Marck n°34

Nouveau à Marck : une colonie de vacances pour les 13 -15 ans !

La municipalité a mis en place un séjour d'été en juillet pour les adolescents de 13 - 15 ans. Vous serez informé des modalités fin février. La participation des familles par enfant sera de 300 euros pour les 14 jours.



Repas et sorties des aînés

Quatre cent soixante dix séniors marckois se sont rassemblés au complexe municipal Hubert Seban pour le repas de la rentrée le 3 septembre 2014.

De nombreuses activités leurs ont été proposées, une promenade en calèche sur Marck, des ateliers, une sortie à la Tour de l'horloge à Guînes, un repas amélioré au foyer de l'âge d'or, un après-midi thé dansant, une rencontre à l'EHPAD avec les résidents, une sortie au cinéma «Gaugmont» : un agenda bien chargé pour nos aînés !



REPAS DE LA RENTRÉE

Création du Conseil des séniors

Constitué d'un Président d'honneur, d'un Président et d'une formation plénière, qui va délibérer tous les mois, ce nouveau Conseil des séniors aura 3 commissions de travail : intergénérationnel, cadre de vie, culture et loisirs. Ce dispositif permettra de mettre en place des projets en commun dans le but de discuter des besoins de nos aînés. La première réunion est prévue en février.



Colis de Noël

Avant les fêtes de Noël, les élus et les membres du CCAS ont distribué les 1 400 colis aux personnes âgées et 174 colis aux bénéficiaires de l'épicerie sociale.

Chaque colis comportait divers produits locaux : saumon, foie gras, pintade et diverses bonnes choses pour passer d'agréables fêtes.

Cette distribution, véritable moment de convivialité, permet aux élus et bénévoles d'échanger avec les habitants rencontrés.



Agenda des séniors

- **Lundi 2 février** : une heure de promenade en Majest'in - gratuit
- **Mardi 3 février** : pour la Chandeleur, atelier cuisine au foyer de l'âge d'or et jeux de société de 14h à 16h - gratuit
- **Mardi 10 février** : loto au foyer de l'âge d'or - gratuit
- **Mercredi 11 février** : thé dansant avec les Amis de l'accordéon de 14h à 15h30 au foyer de l'âge d'or - gratuit
- **Vendredi 13 février** : visite du Musée Portuaire de Dunkerque et visite des Trois Mâts «La Duchesse Anne» départ à 13h30 de la Place de l'Europe - retour à 17h prix : 6,50 euros
- **Mardi 17 février** : après-midi carnaval au foyer de l'âge d'or avec les résidents de l'EHPAD de 14h30 à 16h30 - gratuit
- **Jeudi 19 février** : carnaval au foyer, défilé des enfants de l'école primaire Victor Hugo, dégustation de crêpes de 14h à 16h - gratuit
- **Mardi 3 mars** : visite du musée des Beaux Arts de Calais et de l'école d'arts «le Concept» - départ à 14h de la place de l'Europe - prix : 3 euros
- **Mardi 10 mars** : atelier cuisine au foyer de l'âge d'or à 14h
- **Mardi 17 mars** : karaoké à l'EHPAD de 14h à 16h - gratuit
- **Mercredi 18 mars** : repas de printemps au complexe H. Seban
- **Mardi 7 avril** : atelier «Pâques» au foyer de l'âge d'or à 14h
- **Mardi 14 avril** : jeux de mémoire au foyer de l'âge d'or à 14h
- **Mardi 21 avril** : sortie à la ferme des Aigrettes

Semaine du goût

Les enfants des écoles ont participé à la semaine du goût : des fruits frais aux produits laitiers, de l'équilibre alimentaire à l'importance du petit déjeuner, ils ont reçu toutes les explications nécessaires pour commencer une journée en pleine forme !



Le séjour à la neige aura lieu cette année au domaine de Frêchet, dans la commune du Reposoir, en Haute-Savoie. Du 21 février au 1^{er} mars, 48 enfants de quatre écoles y participeront. Ils seront encadrés par un directeur et six animateurs diplômés, dont un animateur municipal. Leur lieu de vacances sera situé au centre du village, avec un accès rapide aux pistes de ski.

Bal d'Halloween !

Organisé par le Conseil Municipal des Jeunes, le bal d'halloween a réuni 300 jeunes le 31 octobre au complexe municipal H. Seban.



Un après-midi carnaval est prévu le jeudi 5 mars de 14h à 16h. Les inscriptions auront lieu en mairie à partir du 9 février 2015

Formation des CM2 aux premiers secours

La municipalité a décidé, dans le cadre des temps d'activités périscolaires, de faire dispenser aux CM2, une formation aux premiers secours de mars à juin. Elle durera 7h et sera assurée par l'Association de Formation et de Sécurité du Calais Caserne des Sapeurs Pompiers de Marck.

Noël dans les écoles



Le portail famille est en ligne !

Depuis la rentrée de janvier 2015, les tickets de cantine et garderie ont laissé place au portail famille qui permet de réaliser vos démarches de chez vous.

A l'issue des deux premières semaines, plus de 550 comptes ont été créés et de nombreuses familles ont adopté le paiement en ligne.

Le lancement d'un nouvel outil informatique fait, petit à petit, surgir des problèmes qui demandent un minimum de temps pour les rectifier. Chaque semaine, le portail s'améliore pour que chacun puisse en profiter pleinement.

Vos questions

● Comment payer pour l'ensemble de nos enfants ?

Le développement d'un achat groupé est en cours et arrivera bientôt.

● Quelle est la limite des réservations pour la semaine suivante ?

Il est impératif de réserver avant le jeudi minuit, sinon l'enfant ne sera pas enregistré pour la semaine suivante.

● Puis-je payer par prélèvement bancaire ?

Non, l'unique moyen de paiement est la carte bancaire, celui-ci, d'ailleurs, valide votre inscription.

● Comment je réserve ?

Les réservations pour la cantine et la garderie se font dans la rubrique « Planning ». Après avoir cliqué sur « Modifier », choisissez vos journées. Enfin, « Enregistrer » pour voir un récapitulatif et être amené sur la page de paiement. Attention, vous recevez un e-mail qui confirme vos inscriptions.

● Que faire lorsque j'ai un message d'erreur du type « En attente du retour de la banque » ou « Une erreur est survenue » ?

Lorsqu'une erreur de ce type apparaît, déconnectez-vous et reconnectez-vous.

● Comment puis-je annuler ou ajouter une réservation ?

Cela est impossible, si vous avez réservé pour la semaine.

Envoyez un message par le portail ou téléphonez en mairie.

Pour tous renseignements ou modifications en cantine et garderie, une ligne vous est dédiée:
03.21.46.22.06



Les maisons fleuries

Le jury 2014 s'est réuni le 23 juillet pour faire sa tournée de notation du concours des Maisons Fleuries. Il était composé de Daniel Lenglin, Laurence Louchez, Tony Masson, Robert Pille, Quentin Willaume et Caroline Fluhr.

Les gagnants «Petites surfaces» sont : Christine Bodart - premier prix, Christiane Loget - deuxième prix, Albert Pietrasik - troisième prix.

Les gagnants «Grandes surfaces» sont : Marie-Ghislaine Lemaire premier prix, Marie-Rose Devaux - deuxième prix, Colette Lefebvre troisième prix.

Les gagnants «Moyennes surfaces» sont : Maurice Condette - premier prix, Camille Noël - deuxième prix, Annie Mouchon - troisième prix.

Chaque participant a été récompensé et nous les félicitons.

Les maisons illuminées

Les participants du concours des maisons illuminées ont été récompensés lors de la cérémonie des vœux de la municipalité ce 16 janvier.

Après délibération du jury composé de cinq membres du Comité des fêtes et de la culture (Quentin Willaume, Daniel Lenglin, Laurence Louchez, Tony Masson, Christopher Brancquart) et cinq élus du Conseil municipal des jeunes (Mariah Dupetit, Héloïse Louvet - Maire, Laura Facon, Anaïs Parisseaux et Marina Gradelle), les gagnants ont été désignés.

Le premier prix a été attribué à Daniel Pussot des Hemmes de Marck, le deuxième à Cédric

Crussard, habitant des Dryades, le troisième à Catherine Brunet, le quatrième à Sébastien Golliot et le cinquième à Jean-Claude Mouchon.

Pour la 1^{ère} fois, l'avis des internautes était pris en compte. Cédric Crussard remporte le «Prix Internaute», il s'est vu attribuer 350 «J'aime» sur Facebook.

Les participants ont été remerciés pour les décorations, apposées dans leur jardin et sur leur façade de maison, qui ont été vues par les Marckois et les promeneurs durant la période des fêtes de Noël.



2h30 de SHOW inoubliable

COMBAT FEMININ

PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE DE **FLESH GORDON**

CATCH

WWW.CATCH.FR

Pour être informé en direct retrouvez nous sur **Facebook : CATCHORAMA**

COMBATS à QUATRE et à SIX!

SAMEDI 18 AVRIL 2015

MARCK

dès 19h (spectacle à 21h)
au complexe sportif des Dryades

Carré d'Or : 20 € - Adulte : 10 €
Enfant (-12ans) : 5 €

Carrefour market

ESTAMINET Les Aiglettes

Ville de **MARCK** Entre mer et nature

Comité des Fêtes Ville de **MARCK**

Rejoignez-nous sur facebook ville de Marck - Site internet : ville-marck.fr

copyright catch ws - 2014



Téléthon

Par solidarité, tous les Marckois se sont mobilisés.

Avec la participation de Marck Judo et du Ping Pong club, les enfants des écoles ont contribué, activement, dans différentes activités : judo, tennis de table, jeux de société, zumba, pétanque, relais sous forme de fil rouge.

Divers lieux étaient animés pour l'occasion, équipés de structures gonflables offertes par la municipalité.

Une vente de peluches porte-clefs à l'effigie du Téléthon a eu lieu dans les écoles. La somme de 877,95 euros a été récoltée.

Grâce à un interclub, le Ping Pong club de Marck a offert 100 euros.

De plus, lors d'un grand concert mené par l'association Zick'n, des artistes locaux de musique pop rock folk et funky se sont produits. Huit peintres et des artisans exposaient leurs œuvres dans la salle polyvalente du complexe Hubert Seban.

Cette manifestation a rencontré un grand succès grâce à l'aide de nombreux bénévoles.

Zick'n a reversé 609 euros.

Enfin, l'estaminet les Aigrettes a reversé au Téléthon la somme d'un euro par plat servi durant une période, soit un total de 565 euros pour l'AFM.



Vive St Nicolas !

L'arrivée de Saint Nicolas en calèche, lundi 8 décembre, place de l'Europe, était très attendue par nos petits Marckois.

Après la dégustation d'un délicieux chocolat chaud, tous ont décompté avec le Maire pour lancer les illuminations sur la façade de la mairie.

Une soirée qui a annoncé le début des festivités de Noël à Marck !



Beau succès pour le 1^{er} Marché de Noël en extérieur

Durant deux jours, vingt exposants ont présenté leurs produits à un public venu en masse.

Grâce au travail des Services Techniques de la ville, 15 chalets, entièrement démontables, avaient été fabriqués et mis à la disposition des artisans et commerçants. Face au succès de ce marché, et à la demande des 2 500 visiteurs, la capacité du marché Noël sera doublée en 2015.



Un coeur d'enfants de l'école primaire des Hemmes-de-Marck a interprété des chants de Noël dans la cour de la MNE.

Chacun a pu faire ses achats de fin d'année. Les commerçants et artisans présents étaient fiers de montrer leur savoir-faire et d'expliquer leurs passions.

Le Père Noël était présent, au plus grand plaisir des enfants et de leurs parents.

Enfin, les visiteurs ont pu faire des promenades en calèche et partager une tartiflette géante et un cochon grillé à l'estaminet.



L'arbre de Noël de la Municipalité

Le dimanche 14 décembre, les petits Marckois ont pu assister à l'arbre de Noël de la municipalité. Trois séances « d'Alice au pays des Noël » leurs étaient proposées selon leur âge.

Après le spectacle, le Père Noël a fait une apparition et a emmené les enfants dans la salle polyvalente où chacun a pu se faire photographier avec lui. Les élus et plusieurs bénévoles ont distribué des friandises à chaque enfant.

Le forum des associations



Sur la centaine d'associations que recense la commune, plus de la moitié était présente le 7 septembre, au douzième forum qui leur était dédié.

Cette manifestation est l'occasion de se faire connaître et pour les plus anciennes de renouveler leurs adhésions, voire d'en fédérer de nouvelles.



À la mémoire d'Hubert SEBAN

Le jour du forum des associations, l'émotion était palpable à 17h, devant le complexe municipal des sports et des loisirs, un bâtiment qui vivait ses dernières minutes sous cette appellation, car, désormais, il faut dire «complexe municipal Hubert SEBAN».

Toute la famille de l'ancien élu décédé durant l'été 2013 était réunie afin d'assister à ce baptême.

Il s'agit pour la commune d'honorer la mémoire de ceux qui ont oeuvré pour elle, donnant de leur temps pour la rendre plus attrayante, plus juste, plus ouverte sur le monde.



La fête des Islandais

Aux Hemmes, les 13 et 14 septembre, avec la participation du Centre Social et Culturel J. Y. Cousteau et l'association «Hemmes Loisirs», les Marchois ont célébré la fête des pêcheurs.

Le week-end a été animé par une brocante, un podium, des animations et, en fin de soirée, le feu d'artifice.



«MOS'ART»

Accompagnés de plusieurs élus, le Maire Pierre-Henri Dumont et la présidente du centre social et culturel Jacques-Yves Cousteau, Annette Wacheux, ont procédé à l'inauguration de sept panneaux de mosaïques situés dans les entrées de la résidence Pascal.

Ce projet visait à embellir le cadre de vie des habitants de ce quartier et c'est tout à fait réussi.

Toute l'équipe, unie pour ce travail, a été félicitée, et les partenaires ont été remerciés (Fondation de France et Logis 62).

Pierre-Henri Dumont a rappelé que ce quartier a un rôle important au sein de la commune. Sa sortie du dispositif de la politique de la ville a baissé, injustement, les moyens financiers.

Cette action «Mos'Art» permet de prouver qu'il est possible de construire des choses ensemble et de créer du lien social.

La volonté de chacun restera gravée sur les murs de la maison de quartier. Les locataires qui un jour partiront de cette résidence, se souviendront de ces panneaux de mosaïques.





Pleins les oreilles pour les mélomanes

Coup de vents wind orchestra - le 27.09.14



L'Orchestre de Douai - le 14.11.14



l'Harmonie Batterie Municipale de Marck- le 29.11.14



Orchestre symphonique du Calaisis - le 8.11.14

Conseils municipaux

Mardi 23 septembre 2015

UNE POLICE MUNICIPALE À MARCK

Votée au conseil municipal, la police municipale aura ses bureaux en mairie et prendra ses fonctions au cours du 1^{er} semestre 2015. La sécurité, le bon ordre, la sureté et la salubrité publique incombent au Maire. Il était nécessaire de renforcer les deux ASVP, déjà en place, pour plus de sécurité dans notre ville de plus de 10 000 habitants. Pour répondre à un besoin exprimé par la population et pour lutter contre les incivilités en tout genre, une police municipale a été créée et approuvée par une écrasante majorité des élus.

PRÉSERVER LA MÉMOIRE DES MORTS POUR LA FRANCE

Cette association, présidée par Mme Giraud, a pour action de remettre en état et de fleurir des édifices militaires en mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France. Afin d'entretenir nos tombes, le conseil municipal propose attribue la somme de 100 euros par tombe dans la limite de 500 euros.

APRÈS LA BAISSÉ DE LA TAXE D'HABITATION : MAINTIEN DU TAUX DE LA TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ

Une nouvelle organisation du marché de l'électricité a institué un nouveau régime de taxation de la consommation d'électricité. Le taux global au 1^{er} janvier 2015 est passé à 8,5. Afin de ne pas faire supporter d'augmentation aux administrés, le Maire décide de ne pas augmenter et de laisser le coefficient à 7.

MAINTIEN DU TAUX ACTUEL DE 4% DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

Le conseil municipal a décidé de maintenir le taux actuel de la part communale de la taxe d'aménagement fixé à 4 %. Ce maintien permettra de ne pas taxer davantage les Marckois.

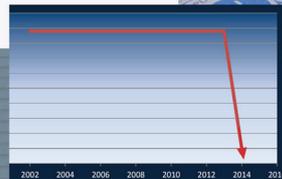


LA VILLE DE MARCK PRÉSERVE VOTRE POUVOIR D'ACHAT

1. Pour la première fois depuis 13 ans, la part communale de la Taxe d'habitation baisse de 2% en 2014.



2. La Taxe sur l'électricité reste stable avec un coefficient de 7, contrairement aux communes limitrophes qui ont un coefficient de 8,5. A Marck, c'est 20€ de gain annuel par foyer.



3. La Taxe d'aménagement reste stable à 4%, contrairement aux communes limitrophes. C'est du budget en plus pour bâtir ou améliorer votre logement.



RÉCOMPENSER LES LYCÉENS MÉRITANTS

La municipalité souhaite encourager et aider les jeunes Marckois qui font preuve de volonté et de motivation dans leurs études.

Le Maire propose d'attribuer une allocation spéciale aux lycéens ayant obtenu une mention «Très bien» au baccalauréat en juin 2014 d'un montant de 400 euros. Quinze jeunes Marckois ont obtenu cette mention.

ASSURER LA SÉCURITÉ DES AGENTS AU TRAVAIL

Afin de promouvoir la prévention des risques professionnels, d'exercer une mission d'enquêtes en matière d'accidents de travail et de contribuer à la protection de la santé physique et mentale de ses agents ainsi que de leur sécurité, un CHSCT est obligatoire dans chaque collectivité employant au moins 50 agents.

La commune de Marck compte un effectif de 150 agents.

Par conséquent, la municipalité a créé un CHSCT.

GARANTIR LA TRANSPARENCE DANS L'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Une nouvelle procédure a été mise en place par la municipalité.

Les associations qui sollicitent une subvention municipale devront compléter un dossier de demande et y joindre un certain nombre de documents indispensables.

Un examen approfondi des dossiers sera établi par un comité d'élus. La municipalité mettra fin à tout conflit d'intérêt : un élu membre du C.A. d'une association touchant une subvention ne pourra ni instruire le dossier, ni voter cette délibération. Il en sera de même pour les agents de la mairie ayant des intérêts quelconques dans une association (par exemple Trésorier), comme cela était le cas auparavant.

Mercredi 12 novembre 2015**DES BESOINS COMBLÉS EN FAVEUR DES JEUNES ENFANTS**

Pour l'entretien et l'achat de nouveau matériel à la maison de la petite enfance, du logiciel de gestions des activités jeunesse, d'un minibus de 9 places (afin que tous les Marckois éloignés puissent profiter des activités, des structures et des services proposés), la municipalité a fait des demandes de subventions auprès de la caisse d'allocations familiales.

Celles-ci ont été accordées au taux de 40 à 80% des prix d'achat.

D'autres demandes de subventions auprès de la CAF seront faites en 2015 pour les TAP (financement d'achat de rollers, protections, tablettes numériques et marabouts), afin de mettre en place de nouvelles activités et de renouveler le matériel.

L'ÉGLISE DES HEMMES SERA RÉNOVÉE

Après une procédure de mise en concurrence pour la réalisation des travaux et une présentation du projet au public, l'église des Hemmes sera réhabilitée sur une estimation de 1 480 451,42 euros.

La municipalité a voté la validation du programme (en 3 tranches) et des crédits (sur 3 ans).

**Mardi 16 décembre 2015****DES ÉCONOMIES SUR L'ÉLECTRICITÉ**

Afin de bénéficier des meilleurs tarifs sur l'électricité tout en assurant la qualité des services associés pour les différents bâtiments communaux (écoles, salles, stades), la municipalité adhère à un groupement de commandes.

La ville pourrait bénéficier d'une économie potentielle de 10 %.

ACQUÉRIR DES ÉQUIPEMENTS POUR LA DÉFENSE INCENDIE

Pour renforcer les besoins en citernes dans certains secteurs de la ville, afin de faciliter les interventions des services de secours et d'incendie, la municipalité sollicite une participation financière de l'État pour la fourniture et la pose de 2 citernes souples de stockage d'eau de 120 m3.

VOIR MIEUX POUR MOINS CHER À LA RÉSIDENCE SCHWEITZER

Afin de changer 16 candélabres «crosses» en acier par des «type ville de Marck» jaunes équipées de lanternes LED (plus économique), le conseil municipal vote des demandes de subventions (Dotation d'équipement des territoires ruraux : 25% et Fédération Départementale de l'énergie du Pas-de-Calais).

INSTRUCTION DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET DES DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la mairie doit instruire les demandes d'autorisation de droit de sols (comme toute ville de 10 000 habitants). Pour éviter des coûts supplémentaires et un surplus de travail dans le service urbanisme, le conseil municipal a décidé de déléguer ce travail en externe.

Après l'étude des tarifs entre Cap Calais et la ville de Calais, le Maire et les élus approuvent les termes de la convention de mise à disposition du service instructeur de Calais, d'un point de vue financier plus intéressant.

FIXATION DES TARIFS VOIRIES DES SERVICES TECHNIQUES

Pour les travaux de voiries effectués par les services techniques à la demande des particuliers Marckois, la municipalité souhaite mettre un tarif fixe, reconduit tacitement chaque année, soit 190 euros le mètre linéaire des travaux d'abaissement de trottoirs et 35 euros le m² pour les réfections de voiries suite à une dégradation occasionnée par le riverain.

**LES PROCHAINS
CONSEILS MUNICIPAUX**

- mardi 17 février 2015
- mardi 17 mars 2015
- mardi 2 juin 2015



Les Voeux de la Municipalité

Le 16 Janvier, près de 800 personnes ont été accueillies par la Municipalité au complexe municipal Hubert Seban.



Mises à l'honneur

Après la présentation du nouveau logo de la ville, le Conseil Municipal des Jeunes a été dévoilé au public par Quentin Willaume, Conseiller Municipal. Héloïse Louvet, Maire du CMJ, s'est exprimée pour la première fois sur leurs projets dans un bref discours. De nombreux Marckois ont été récompensés : les bacheliers mention Très bien (Aline André, Christopher Brancquart, Charles-Henri François, Flore Cailliet, Florian Claudel, Perrine de Roo, Pauline Galland, Tanguy Herbez, Maéva Lannoy, Alexandre Lefebvre, Thibault Lemattre, Léa Lespagnol, Clémentine Obry, Lisa Verbeck et Thomas Zémour), des mères de famille, des commerçants et les participants des maisons illuminées. Fabrice Martin, Conseiller Municipal Délégué a présenté les activités du Comité des Fêtes et de la Culture (théâtre, soirée années 80, soirée chippendales, gala de catch et repas bavarois).



«Au 1^{er} janvier 2015, selon les chiffres de l'INSEE, nous sommes 10 299 habitants». Raymond LEFEBVRE

«En 2014, l'excédent global devrait être de plus de 2 millions d'euros et l'endettement aura reculé de 400 000 euros». Raymond LEFEBVRE

Lucien DEVOS Maire Honoraire de Marck

Pierre-Henri DUMONT a remis à Lucien DEVOS - Maire de la commune de 1977 à 1989 - le diplôme de Maire Honoraire de la ville. Il devient ici le deuxième Maire Honoraire de Marck, en compagnie de Serge PERON, qui s'est vu décerner son diplôme en décembre dernier. Invité à monter sur scène, Lucien DEVOS a déclaré : «nous avons réussi à faire de notre village la ville que vous connaissez aujourd'hui.»



«Les Marckois seront associés à la construction de tous les projets, comme nous nous y sommes engagés».
Pierre-Henri DUMONT



«J'ai décidé de compenser financièrement le désengagement injuste de l'état sur le quartier des Hautes-Communes».

Pierre-Henri DUMONT

19,98 %

Le taux de la part communale de la taxe d'habitation proposé en 2015

Discours de Pierre-Henri DUMONT

Le cap pour 2015 est tracé !

Après le discours du 1^{er} adjoint, Raymond Lefebvre, mettant en exergue la bonne gestion financière de la commune et rappelant l'activité des services en 2014, le Maire Pierre-Henri DUMONT a pris la parole devant les 800 Marckois présents au complexe municipal Hubert Seban.

Tout au long de son allocution, claire et argumentée, il a tracé le chemin qu'empruntera la ville de Marck en cette année 2015.

Pierre-Henri DUMONT a aussi insisté sur plusieurs points cruciaux, allant de la bonne gestion des deniers publics à la maîtrise de l'urbanisation, en passant par le bien-être au travail des employés municipaux et la rénovation des voiries.

Le Maire a ensuite exprimé ses craintes quant au problème insoluble des migrations clandestines et aux baisses, toujours plus inquiétantes, de dotations de l'État aux collectivités territoriales, grevant leurs capacités d'investissement et créant donc du chômage sur le territoire.

Au rayon des bonnes nouvelles, il a annoncé une nouvelle baisse du taux communal de la taxe d'habitation, la faisant passer sous les 20% pour la première fois depuis 1997.

Pierre-Henri DUMONT a enfin fixé trois défis principaux pour 2015 à Marck. Tout d'abord, la santé pour tous, avec la création d'une mutuelle des Marckois d'ici juin, la réalisation de trois circuits de running et d'un pôle fitness extérieur aux Dryades.

Puis la sécurité pour tous, symbolisée par l'arrivée prochaine d'une Police Municipale qui sera chargée d'effectuer un travail de proximité au service des Marckois, des îlotages à la prévention en passant par une vigilance accrue sur la sécurité routière.

Enfin, l'emploi sera le dernier axe de travail, articulé autour de la création d'un bureau d'aide à la recherche d'emploi et de la rénovation du presbytère, afin de donner aux Marckois, entrepreneurs ou en télé-travail, un lieu où s'épanouir.

À la fin de ce premier discours de vœux de Pierre-Henri DUMONT, sans langue de bois, le public a manifesté son approbation par une «standing ovation».

CHEERDANSE ET TRANS'EN DANSE ONT ANIMÉ LA SOIRÉE



Les internautes récompensés

Pour fêter les 1 000 likes de la page Facebook de la ville de Marck, un jeu concours avait été organisé et 500 Marckois ont tenté leur chance.

Après tirage au sort, les cinq gagnants ont été invités à déjeuner avec le Maire pour débattre et donner leurs idées en toute convivialité.

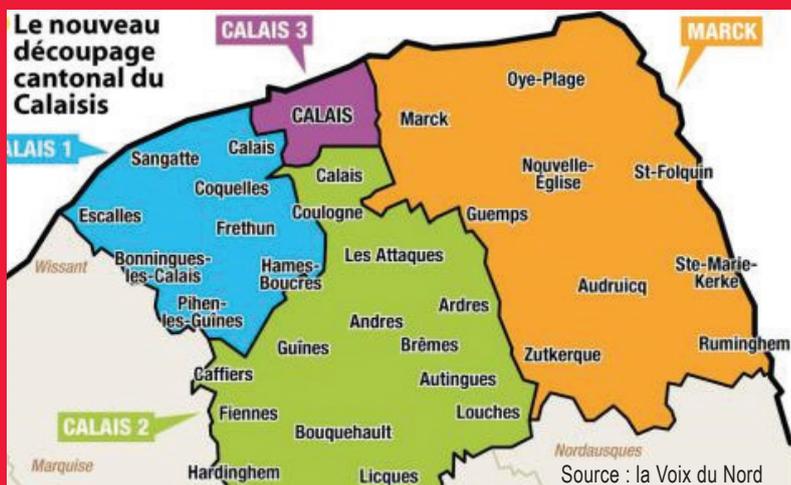


300 Marckois prennent «un café avec le Maire»

Au cours du mois de janvier, 6 réunions étaient organisées dans les cafés de la ville, attirant 50 Marckois en moyenne. Pendant plusieurs heures, Pierre-Henri DUMONT a répondu aux questions des habitants, sans retenue, leur décrivant l'action de la municipalité et prenant note de leurs besoins et inquiétudes.

Bienvenue aux nouveaux Marckois !

Les nouveaux habitants de la ville ont été réunis le 15 décembre au complexe municipal Hubert Seban lors d'une cérémonie d'accueil. L'office du tourisme et Cap Calais Terre d'Opale étaient également présents. Après son discours de bienvenue, le Maire a offert un panier garni à chaque nouvelle famille.



LES 22 ET 29 MARS : ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015. Les conseillers départementaux remplaceront les conseillers généraux et seront élus pour une durée de 6 ans. Dans chaque canton, un binôme (femme-homme) sera élu au scrutin majoritaire à deux tours.

La ville de Marck devient chef-lieu de canton et se voit rattachée les 15 villes et villages formant la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq.

Un nouveau Directeur Général des Services



Monsieur Stéphane Mullier a rejoint les services de la commune depuis le 16 décembre 2014 en qualité de Directeur Général des Services.

Il exerce cette fonction depuis plus de vingt ans, ayant occupé ce poste auparavant dans les communes de Loon-Plage et de Gravelines.

Il assure la coordination générale des services pour la mise en oeuvre des décisions locales.

Il apporte une expertise administrative, financière et juridique pour la définition des objectifs stratégiques et l'élaboration

des projets municipaux.

Il contribue au développement local et participe à l'explicitation des orientations de la collectivité et à la mise en forme, avec l'équipe politique, d'un projet partagé par toutes les parties prenantes de l'action publique.

Il pilote l'organisation territoriale en cohérence avec les orientations préalablement définies. Il est disponible et à l'écoute de l'ensemble des agents de la commune.

Souhaitons-lui la bienvenue à Marck !

La Saint-Éloi du personnel masculin

Comme chaque année, la Saint-Éloi a été fêtée par l'ensemble du personnel communal masculin. Ce rassemblement a donné l'occasion au Maire d'adresser ses félicitations pour le travail accompli. Chaque homme s'est vu remettre une carte cadeau. Les dames, quant à elles, feront l'objet d'une même réception à l'occasion de la Fête des mères.



Voeux au personnel communal



Le 21 janvier, les agents communaux ont été conviés à une cérémonie des voeux particulière.

Dans son discours, le Maire a rappelé que sa porte est toujours ouverte aux idées et propositions nouvelles émanant des agents et a insisté : «le travail bien fait passe aussi par le bien-être des agents». Tous ont partagé la galette des rois ; une dégustation qui s'est terminée par la photo des reines et des rois !



70^{ème} Anniversaire de la tragédie du 28 septembre et de la libération de Marck

Le 28 septembre, à la stèle située rue du 28 septembre, la municipalité, les familles et les Marckois se sont réunis pour se souvenir de la triste journée du bombardement qui s'est produit 70 ans auparavant. Les noms des victimes ont été égrenés par les élèves de l'école des Hautes-Communes.



Commémoration du 11 Novembre

C'est aux monuments aux morts, aux Hemmes de Marck et place de l'Europe, que la municipalité et les anciens combattants ont déposé les gerbes des cérémonies, marquant le centenaire du déclenchement de la grande guerre.



Le bulletin Municipal de la ville de Marck n°34

«Les Marckois et la Grande Guerre»

L'exposition sur la guerre 1914-1918 a été inaugurée après la commémoration du 11 Novembre.

La municipalité de Haibach, le public et les élèves de primaire étaient invités à la visiter.

Nous exprimons nos plus vifs remerciements aux Marckois, au musée de la guerre à Calais et toutes les personnes pour le prêt d'objets destinés à cette exposition.

Cette guerre aura laissé des traces indélébiles dans la mémoire collective. Les enfants des écoles ainsi que le public ont pu prendre conscience des combats qui ont été menés et de la vie dans les tranchées à cette époque.

Un moment fort de l'histoire qu'il ne faut pas oublier.



Jumelage

23 | INTERNATIONAL

Dans le cadre du jumelage entre les villes de Marck et Haibach, un échange scolaire avait été mis en place en mai. Sept collégiens allemands avaient alors visité la Côte d'Opale.

Depuis, une délégation de nos amis allemands est venue de Haibach, avec à sa tête le Maire Andréas ZENGLEIN, le week-end du 8 et 9 novembre 2014.

Ils ont été accueillis par le Maire Pierre-Henri DUMONT, Fabrice MARTIN, Président du comité de jumelage, l'ensemble du comité et les familles d'accueil.



C'était la première rencontre avec la nouvelle municipalité Marchoise. Après des présentations chaleureuses et un discours en allemand de Pierre-Henri DUMONT, des cadeaux furent échangés. Le samedi soir, ils ont assisté au concert donné par l'orchestre symphonique de l'agglomération du Calaisis au complexe municipal Hubert Seban.

Le dimanche, les deux Maires ont inauguré l'exposition «Les Marchois et la grande Guerre», tel un symbole de réconciliation.

Deux grands projets sont en cours : un trajet de cyclistes entre Marck et Haibach et une grande soirée bavaroise le 21 mars 2015 au complexe municipal Hubert Seban.

Visite du Délégué Général du Québec en France à Marck

La ville s'oriente vers un jumelage avec une ville du Québec.

Bien plus qu'une simple visite de courtoisie, Michel Robitaille, Délégué Général du Québec en France, est venu à Marck le 4 septembre. Une visite qui marque les premiers pas d'un jumelage avec une commune de la province canadienne.



Pour la première fois,
un ambassadeur
a visité
la ville de Marck !

Après un entretien dans le bureau du Maire où Philippe Blet, Président de Cap Calaisis les avait rejoints, Pierre-Henri DUMONT a fait visiter la ferme des Aigrettes à l'Ambassadeur.

«Nous partageons la langue, une grande partie de notre histoire et la culture. Il s'agit de trouver la ville la plus appropriée pour ce jumelage, une ville de même population, ayant des points communs mais aussi des potentialités complémentaires. Cela devrait se trouver et donc le jumelage se faire» a conclu le Délégué Général.



Commerçants, associations et profession libérale

Changement de Président à l'UCAM

Après 4 années en tant que Président, Anthony VIVIANO passe la main à Maëlle LECOMTE. Portée par l'ensemble des membres actifs, l'UCAM a pour but de valoriser les commerçants et artisans Marckois en mettant en place des actions commerciales.



«Pour cette année 2015, nous aimerions organiser une quinzaine commerciale, une manifestation pour la recherche de nouveaux commerçants et un événement, en fin d'année, pour promouvoir le lien de proximité avec les habitants. Nous suivrons aussi tous les événements organisés par la Mairie. Nous espérons que tous ces projets pourront voir le jour et comptons sur le soutien de tous les commerçants et artisans Marckois» a déclaré la nouvelle présidente. Maëlle LECOMTE - Marck Optique : 03.21.36.83.47.

Pour suivre les actualités www.marck-shopping.com
Pour nous joindre ucamarckoise@gmail.com

CAP AVIATEUR

Jean-Jacques DUBOILLE propose des baptêmes de l'air, des vols d'initiation, découverte, des formations. Du ciel, vous verrez la région calaisienne et son littoral avec des paysages encore inconnus. Les baptêmes sont des activités qui laissent un souvenir plaisir pour un prix raisonnable.

Site internet: www.capaviateur.com 06.83.55.00.41

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE

Anne-Sylvie FOISSEY
270 rue Calmette
62730 MARCK
06.79.16.73.10

MARCK LOISIRS CANINS

Besoin d'éducation pour votre chiot ou votre chien ?
Envie de balades canines entre passionnés ?
Éducation canine le mercredi à 14h30
Éducation et balade le samedi à 14h30 et 15h30
Renseignements : 06.52.24.28.42
marck.loisirs.canins@gmail.com

A.S. MARCK PÉTANQUE

au boulodrome Alfred BERTOUT
Tous les samedis de 10h à 12h
ÉCOLE DE PÉTANQUE
Renseignements au 06.66.39.75.56
ou au boulodrome le samedi

SO'NO LIMITE

Mariage, baptême, communion et soirée privée
06.62.61.99.03

TRADUCTION
ANGLAIS/ITALIEN/FRANÇAIS
pour les textes, sites internet et sous titrage

Pour plus d'informations :
frezenthel.traduction@gmail.com

POISSONNERIE LA BONNE MARÉE

au rond point du moulin

Tous les vendredis matin de 8h à 12h

Un nouveau CCAS pour les Marckois !

Vous avez pu remarquer les travaux de réaménagement qui s'effectuent au sein de la mairie.

La salle Est servira à accueillir les nouveaux bureaux du Centre Communal d'Action Sociale.

L'ensemble des bureaux de la mairie seront remis à neuf. Une rénovation qui n'avait pas été effectuée depuis plus de vingt ans.

La fin des travaux est prévue pour mi-février.

Rien n'a perturbé le planning des agents des Services Techniques qui continuent les divers entretiens et travaux sur la ville (pose d'un bardage au logement des Hemmes, fabrication et pose d'absorbeurs de bruit à la salle polyvalente au complexe municipal Hubert Seban, chalets pour le marché de Noël, entretien des routes, fleurissement d'hiver...).



État-civil

Les mariages

Les chiffres 2014
139 naissances
62 mariages
79 décès
724 cartes d'identité

Le 6 septembre :

Céline Fasquel et Adrien Delisse
 Julie Dumoulin et Tony Salmon
 Kelly Darre et Denis Grave

Le 11 octobre :

Vanessa Molmy et Jonathan Desmoliens

le 10 décembre :

Loulia Kononova et Michel Dumont

Les décès

Septembre :

08 : Joël Lanchon – 16 : Jeanne Seuwin, veuve de Michel Cuvillier – 17 : Malou Bernard – 26 : Fernande Fouquet veuve de Maurice Courties – 19 : Michel Buisine époux de Raymonde Calesse

Octobre :

07 : Bernard Sneck – 09 : Liliane Thuillier épouse de Serge Danel – Léon Bruwaert veuf de Pauline Lannoy – 11 : Dany Delmarre épouse de Jean-Michel Viviano – 16 : Madeleine Caron veuve de Robert Mororette – 25 : France-Marie Faily veuve de Jean Rezenthel – 26 : Emile Ranson veuf de Régine Mondschein – 30 : Roland Michely époux de Véronique Lenglet.

Novembre :

06 : Evelyn Piquet épouse de André Covain – 11 : Jules Bertout époux de Yvette Deguines – 12 : Alain Sauvage – 16 : Francine Rébier – 24 : Gérard Vandebussche époux de Thérèse Verove.

Décembre :

12 : Paul Dauchez époux de Colette Vasseur – 13 : André Guilbert époux de Sylvianne Van Goethem – Jeannine Merlin épouse de Didier Duquenoy – 22 : Henri Aucoin époux de Christine Loorius – 24 : Guy Rauwel époux de Pascaline Penel - Thérèse Petit veuve de Robert Leroy – 26 : Benoît Blondeel.

Le groupe majoritaire « Ensemble, changeons Marck ! »**Robert Pille, Conseiller municipal délégué**

Au nom de l'ensemble du groupe majoritaire du Conseil Municipal de Marck, je vous souhaite une très bonne et heureuse année 2015, à vous ainsi qu'à vos proches.

Depuis 9 mois maintenant, nous travaillons pour ne jamais vous décevoir. D'ici le mois de juin, nous aurons réalisé près de 50% des propositions pour lesquelles vous avez voté l'année dernière. C'est là le gage indéfectible de notre engagement à vos côtés.

Il y a un an, nous vous promettons une baisse de la taxe d'habitation. Celle-ci est passée, pour la part communale, de 20,89% en 2013 à 20,50% en 2014 et sera de 19,98% en 2015.

Il y a un an, nous vous proposons une plus grande écoute et l'implication des citoyens dans les décisions. Aujourd'hui, les commissions municipales sont ouvertes en parité aux habitants, un Conseil des Seniors a été créé et, lors des Cafés avec votre maire, vous avez enfin la parole, sans langue de bois.

Il y a un an, nous vous annonçons une meilleure gestion de la commune. Les premiers résultats sont là. L'année 2014 dégage un excédent de 2 millions d'euros, la commune s'est désendettée de 400.000 euros et les dépenses de fonctionnement de la mairie, qui étaient en hausse de 6% en 2013, ne sont en hausse que de 0,28% en 2014.

Il y a un an, nous nous engageons à revoir entièrement les rythmes scolaires. Après une vaste concertation entre tous les acteurs, ces rythmes furent profondément modifiés. Aujourd'hui, les activités sont mieux encadrées, plus intéressantes et les enfants moins fatigués.

Il y a un an, nous vous garantissons plus de sécurité. Demain, une Police Municipale sera présente à Marck. Cette police n'est pas une lubie, mais elle est devenue une obligation pour faire face aux incivilités inhérentes aux communes de notre taille.

Nous remercions tous ceux qui travaillent avec nous, élus de la majorité ou de l'opposition, citoyens, associatifs, bénévoles et amis et qui nous permettent, ensemble, de changer Marck.

Pour la liste « Ensemble, retrouvons nos marques »**William Bouchel, Conseiller municipal et conseiller communautaire**

Chère Marckoise, Cher Marckois,

Au seuil de cette nouvelle année, au nom de ma liste, je vous adresse à chacune et chacun, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour vous, votre famille et vos amis.

Les heures tragiques que nous avons vécues en ce début d'année ne font que renforcer les valeurs fragiles qui nous unissent :

«Liberté, Egalité, Fraternité», nous sommes CHARLIE, nous sommes liés par les idées républicaines pour lesquelles nos ancêtres se sont battus.

Une Assemblée Nationale qui chante à l'unisson la Marseillaise, un premier ministre applaudit par tous les députés, même par ceux de l'opposition, voilà des symboles qui ne peuvent que nous reconforter avec les hommes politiques trop souvent décriés.

Tout citoyen a le droit de présenter sa candidature à une élection. En tant qu'élu, chacun a le droit de s'exprimer en respectant la personnalité d'autrui et son idéologie. Nous avons tous un objectif commun, celui de défendre les intérêts des Marckois, de nous occuper de leurs attentes légitimes, d'améliorer leur quotidien.

Soyons constructifs, respectons-nous, faisons preuve de tolérance, essayons de travailler ensemble en bonne intelligence dont le leitmotiv doit être le bien vivre ensemble. C'est mon vœu le plus cher, qu'il soit exaucé en cette année 2015.

Bonne année encore à vous tous.

Pour nous rencontrer, nous assurons une permanence en mairie tous les premiers jeudis de chaque mois de 16h30 à 18h30.

Pour nous contacter : william.bouchel@gmail.com

Le groupe socialiste du Conseil Municipal

2014 est partie et, avec elle, le projet de médiathèque qui aurait été si utile à tous les Marckois, jeunes et moins jeunes.

La fin de l'année, au niveau national, montre les premiers effets des mesures efficaces prises par François Hollande et Manuel Valls ; les premiers signes de la reprise sont là.

2015 sera une année très importante avec ses rendez-vous électoraux (renouvellements du Conseil Général en mars et du Conseil Régional en décembre) ainsi que le lancement de « Calais Port 2015 ».

A Marck, en dehors d'une police municipale aussi coûteuse qu'inutile, on n'entend parler d'aucun projet structurant ou de développement social et/ou culturel. C'est bien dommage et navrant. Pour le moment, le Maire profite de la très bonne situation de la commune (Transmarck, zones d'activité, Ferme des Aigrettes, nouveaux quartiers, vie associative foisonnante...) et de ses finances saines ; il se contente de poursuivre certains de nos projets. Regrettons toutefois qu'il n'ait pas cru bon de reprendre notre projet de centre médical et qu'ainsi le nombre de médecins Marckois diminue dangereusement.

Les élus socialistes feront tout ce qui est en leur pouvoir pour infléchir la politique menée par la droite dure Marckoise.

Nous sommes à votre disposition à nos permanences les deuxième et quatrième jeudis de chaque mois, en mairie, de 16h30 à 18h30 mais aussi chez nous ou par téléphone.

Nos mails : serge.peron@wanadoo.fr continuonsensemble.marck62@gmail.com

Le blog : lechroniqueurmarckois.com

Les textes ont été retranscrits tels qu'ils ont été donnés.

Sarl Yves LIANNE

Location de matériel
Travaux publics et
Transports



385, rue Marcel Doret
62100 CALAIS

06.03.34.12.75
03.21.82.95.62
Fax : 03.21.85.46.73

Nous sommes présents dans votre commune !



Cottage

LE COTTAGE SOCIAL DES FLANDRES
2 rue Louis Burnod - CS 15305 - 59379 DUNKERQUE Cedex
www.cottage.fr

membre des groupements :
OXALIA HABITAT REUNIR

**EIFFAGE
ÉNERGIE**
INDUSTRIE - NORD

Département Eclairage Public et réseaux

250 rue Marcel Doret

62100 Calais

Tel 03 21 34 56 03

PERMANENCE DES ÉLUS DE L'OPPOSITION
DE 16H30 À 18H30 EN MAIRIE

le premier jeudi de chaque mois
M. William BOUCHEL
le deuxième et quatrième jeudi de chaque mois
M. Serge PERON


BOMservices
votre partenaire pour la collecte des déchets



ZI Transmarck
62730 Marck

Tél : 03.21.33.29.29
Fax : 03.21.87.57.53

www.bom-services.com

L'AIR, LA TERRE
ET L'EAU...

Div'in Vél'in CALAIS MAJEST'IN

imagin

68, bd Lafayette à Calais - Tél. : 03 21 19 72 72
ESPACE VIVABUS lundi au vendredi : 9h-12h & 13h30-18h30 / Samedi : 9h-12h
www.sitac-calais-opale-bus.fr > lignes 1, 2 et 3 - Balad'in - Vél'in (arrêt Lafayette)

Mairie de Marck - 2, place de l'Europe - BP 14 - 62730 Marck
Tél. : 03.21.46.22.00. - Fax : 03.21.46.22.25. Site Internet : ville-marck.fr - Courriel : mairie@ville-marck.fr
rejoignez la page ville de Marck sur Facebook



HABITANTS ET ACTEURS DU CALAISIS
**PARTAGEONS NOS IDÉES
 POUR FAIRE LES BONS CHOIX
 POUR L'EMPLOI**

salariés
 élus politiques locaux
 retraités

demandeurs
 d'emploi
 membres consulaires
 ou syndicaux



militants associatifs
 dirigeants
 représentants
 de la fonction publique
 professionnels
 de l'emploi
 étudiants

partagez vos avis, vos conseils, vos idées...
 avant le 20 mars 2015 sur

www.emploi-calaisis.fr



EIFFAGE
 TRAVAUX PUBLICS
 NORD

Etablissement de Coquelles

109, avenue Charles de Gaulle
 B.P.41

62903 Coquelles cédex
 Téléphone : 03.21.46.37.10

Télécopie : 03.21.36.37.24

Courriel : eric.willems@eiffage.com



DUPONT RESTAURATION
 AU CŒUR DE TOUS LES SECTEURS

ENTREPRISE
 MÉDICO-SOCIALE
 SCOLAIRE
 SANTÉ
 TRAITEUR

47 Ter rue de Merville - 59190 HAZEBROUCK
 Tél. : 03.28.43.87.97 - Fax : 03.28.41.35.45
hazebrouck@dupont-restauration.com

DUPONT
 RESTAURATION

www.dupont-restauration.com



Groupe **Dufeutrelle**

STRUCTURE MÉTALLIQUE
 MÉTALLERIE
 TOLERIE CHAUDRONNERIE

100, rue Marcel Dassault

Z.A Marcel Doret - BP 126

62103 Calais Cedex

03 21 46 87 00

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT



EIFFAGE
CONSTRUCTION
 CÔTE D'OPALE

32, rue Descartes - 62100 CALAIS
 TEL. 03 21 46 72 00 - FAX 03 21 96 89 96